

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION 2023 103

Objet : Adhésion à l'association L'Inventaire, Artothèque Hauts-de-France

Séance du dix neuf septembre deux mille vingt trois à dix-huit heures trente.

Présents (66) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Gaëlle LEFEVRE - Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Didier PELISSIER (Suppléant) - Delphine LEBLANC (Suppléante) - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Nathalie SAELENS (Suppléante) - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPART - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Rebecca ELSSENS - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Jean-Jacques DEWYNTER (Suppléant) - Jean-Pierre BATAILLE - Jean-Luc BARET - Dorothee DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Pierre-Louis RUYANT - Cindy SCHRAEN - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (11) :

Marjorie VANDENBERGHE à Gaëlle LEFEVRE - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Bernard DENTENER à Valentin BELLEVAL - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Didier TIBERGHEN à Jérôme DARQUES - Yves DELFOLIE à Nathalie DEBOUDT - Franck MEURILLON à Roger LEMAIRE - Jean-Luc DEBERT à Serge LACONTE - Céline INGELAERE à Jean-Pierre BATAILLE - Joël DEVOS à Dorothee DEBRUYNE - Anne VANPEENE à Emidia KOCH

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 77

Secrétaire de séance : Sophie SPATOLA

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.



Le Président
Valentin BELLEVAL

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION 2023 103

Objet : Adhésion à l'association L'Inventaire, Artothèque Hauts-de-France

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, notamment la compétence en matière d'actions culturelles,

Vu la délibération du Conseil de Communauté, en date du 8 juillet 2019, adoptant la mise en place d'un réseau intercommunale de bibliothèques et médiathèques – gestion administrative et comptable du réseau ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire, en date du 5 juillet 2022, adoptant le projet artistique et culturel de la CCFI ;

Considérant l'action opérationnelle de l'axe 6 du projet culturel qui vise à développer l'éducation artistique et culturelle à tous les âges ;

Considérant les objectifs de l'axe 6 du projet culturel :

- généraliser l'éducation artistique et culturelle à tous les âges,
- encourager la participation de tous les jeunes enfants, les adolescents, les adultes et les publics éloignés de la culture par l'acquisition de connaissance, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec les artistes, une pratique artistique ou culturelle,
- développer un programme d'action culturelle tourné vers le public adolescent,
- encourager la curiosité, l'émancipation de chacun en s'appuyant sur des projets spécifiques portant sur les arts, le patrimoine et la culture scientifique ;

Considérant la programmation artistique, les projets artistiques et la médiation culturelle dans les structures et communes de la CCFI ;

Considérant le développement du réseau L'Escapade ;

Considérant le 2ème Contrat Territoire Lecture signé le 22 septembre 2022 par la CCFI et la DRAC ;

Considérant que l'association l'Inventaire est une référence pour l'artothèque dans la région Hauts-de-France ;

Considérant l'intérêt des prêts d'œuvres et de la diffusion dans le cadre de ce partenariat ;

Il vous est proposé :

- d'adhérer à l'association L'Inventaire et de procéder au règlement de la cotisation annuelle, fixée à 200 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la CCFI et l'Inventaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'artothèque relais,

- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder aux ré-adhésions lors des années suivantes et de signer tout document relatif à la présente délibération.

Vote :

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 19 septembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

La Secrétaire de séance



Sophie SPATOLA

